

## L'EDITO

Béatrice Delvaux  
ÉDITORIALISTE EN CHEF

UNE FAMILLE  
PRISE  
EN OTAGE

**L**a famille serbe logée en centre fermé en attente de son expulsion, puis relâchée et placée en centre semi-ouvert faute d'avoir pu être expulsée, s'est enfuie, a été retrouvée et est remise en centre fermé. Elle a tout d'un cobaye de laboratoire. Depuis près d'un mois, on observe en effet, effarés, ses allers/retours, avec l'impression d'assister à une expérience en direct, avec de « vrais » être humains à expulser, pour tester une politique. Et on se sent honteux : du principe,

mais aussi et surtout du fait que les cobayes sont une mère et ses quatre enfants. Si encore on avait la certitude que « l'expérience » est menée professionnellement, selon un protocole qui établit des observations qui à leur tour serviront à améliorer la politique à mener en matière d'expulsion de familles. Mais on semble bien éloignés de cela.

La réalité s'apparente plutôt à une prise en otage, chaotique, médiatique et politicienne. Le tout dans une surenchère assez détestable sur ce qui, des agissements d'un camp ou de l'autre, cause le plus de dégâts psychologiques chez ces quatre enfants. Pour le secrétaire d'État à l'Asile et aux Migrations, Theo Francken, ce sont les recours multipliés par les avocats et la bataille juridique à l'œuvre qui « stressent » les enfants. Pour leurs avocats, c'est l'enfermement décrété par le secrétaire d'État qui les « psychotise ». Vendredi, à l'entrée du Conseil des ministres, des vice-Premiers,

un MR et un N-VA, estimaient qu'il y avait lieu d'améliorer la procédure à suivre pour éviter ces trimbalements nocifs en réduisant le délai d'attente avant la décision d'expulsion. La CDH Catherine Fonck plaidait, elle, pour qu'on renonce à leur envoi en centre fermé et qu'on gère leur « surveillance » dans la période d'attente en les dotant d'un bracelet électronique.

Il y a en tout cas, à l'évidence, quelque chose à changer et urgemment dès lors que tout le monde s'accorde sur l'ineptie des événements vécus ces derniers jours. La très mauvaise expérience qu'il nous a été donné de

suivre en direct démontre deux choses : 1) enfermer les enfants est extrêmement nocif pour leur équilibre ; 2) alterner le placement en centre fermé et semi-ouvert selon une logique légale régie par la mathématique a de quoi rendre fou.

**Tout le monde  
s'accorde sur l'ineptie  
des événements  
de ces derniers jours**

Ces conclusions rejoignent par ailleurs une logique défendue cette semaine par les deux experts qui ont claqué avec fracas la porte d'une commission de mo-

dernisation du Code pénal. Damien Vandermeersch et Joelle Rozie considèrent en effet que la prison est la dernière des solutions et que les peines alternatives, conçues avec créativité, sont les plus adaptées aux cas les plus bénins. Un raisonnement qui, s'il vaut pour des criminels, devrait à l'évidence trouver à s'appliquer pour des familles avec enfants dont le seul « crime » est de chercher un nouveau lieu de vie. Si la loi belge décide qu'ils ne peuvent pas rester sur notre territoire, le moindre de nos devoirs est de veiller à respecter leurs droits et à ne pas les « abîmer ».